



Compte-rendu réunion du Conseil citoyen - Mardi 15 octobre 2019

Réunion n° 38

Présents :

Liliane DI PAOLO-RAMADE..... liliane.di.paolo@free.fr
Belkacem ZEGHBAB représentant 3F Immobilière MP belkacem.zeghbab@groupe3f.fr
Francine FABRE..... francinefabre@sfr.fr
Jean-Marie MAFFRE représentant l'ASSA..... maffre.jean-marie@orange.fr
Sandrine LEMOINE..... sandy81200@yahoo.fr
Joseph LOPEZ..... lopezjo@live.fr
Jeanne AZEMAR représentant le Club des aînés..... claude.azemar@wanadoo.fr
Véronique BOUCHE bouche.veronique45@orange.fr
Nassera HAMMICH, service civique.....
Fabrice CABRAL, Maire adjoint f.cabral@ville-aussillon.fr
Didier CUQUEL, Chef de projet didier.cuquel@wanadoo.fr
Yohann MAILLARD, CAUE
Lucie CUQUEL, CAUE

Absents ou excusés :

Matthieu BOURDIL..... matthieu.bourdil@gmail.com
Marylise MAFFRE représentant AURORE..... marylise.maffre@orange.fr
Sylvère BLANC, représentant le Secours Populaire..... sylvere.blanc@free.fr
Geneviève VIDAL..... gvidal1950@gmail.com
Laure CAUQUIL représentant le Pôle Arts et Cultures..... cauquillaure@orange.fr
Sevda ALTINTAS baltintas@laposte.net
Nadia ZAHBOUM..... n_ad_mat@hotmail.fr

Compte-rendu de séance

Ouverture de la séance.

- Fabrice Cabral ouvre cette nouvelle séance du conseil citoyen et remercie l'ensemble des participants pour leur implication et leur participation.
L'ordre du jour est consacré à la présentation par les représentants du CAUE des propositions d'aménagement de l'espace public cours de la Rougearié/ rue Jean Moulin et de ses abords.

Lucie Cuquel et Yohann Maillard s'appuient sur un powerpoint préparé pour leur intervention qui se décline en fonction de chacune des thématiques suivantes :

- Traitement des pieds d'immeubles
- Stationnement
- Espace public devant le club des aînés
- Reconstruction d'un bâtiment
- Accès à a chaufferie
- Espace vert central

■ **Traitement des pieds d'immeubles**

Les grands principes

- Dégager les pieds de façades de la voiture, pour y créer des espaces verts / espaces communs.

Les questions que cela soulève

- Plus d'espace vert = moins d'espace de stationnement en pied d'immeuble
- Quelle utilisation de ces espaces, au pied des immeubles, devant les logements ? Risques de nuisances ?

Remarques des conseillers citoyens

Dégager les pieds d'immeubles entraîne moins de places de stationnement. La proposition d'aménagement de parkings à proximité suscite quelques interrogations. Seront-ils utilisés ? Les conseillers citoyens s'accordent pour dire que libérer les pieds d'immeubles est une bonne idée. Cependant l'aménagement d'espaces verts en pied d'immeubles pose la question de leur entretien et de leur gestion. Espaces publics ou espaces privatifs ? Il faut également penser à la possibilité d'arrêt minute pour dépôt de courses, d'arrêt ambulance pour déposer des personnes.

■ **Stationnement**

Les grands principes

- des espaces de stationnement plus petits et dispersés afin de diminuer l'impact de ces espaces
 - environ 40 places (espace central)*
 - environ 22 places (proche jardins familiaux)*
 - environ 12 places (devant club des aînés)*
 - soit un total d'environ 74 places*

Les questions que cela soulève

- Les zones les plus éloignées des logements seront-elles utilisées ?
- L'espace central ne comptera plus que 40 places contre 70 actuellement.

Remarques des conseillers citoyens :

Le parking proposé à proximité des jardins familiaux sera -t-il utilisé ? Il semble trop éloigné des immeubles notamment pour les personnes âgées. Celui proposé côté club des aînés semble moins isolé et donc plus facile à utiliser.

On se trouve donc devant le dilemme suivant : comment concilier aménagement paysagé des pieds d'immeubles et conservation des places de stationnement sur l'espace central ou à proximité immédiate ?

▪ Espace public devant le club des aînés

Les grands principes

- Retrouver un espace public convivial devant le club des aînés en lien avec la place du marché et les équipements avec
Placette de quartier » avec arbres pour profiter de l'ombrage + mobilier urbain (bancs, chaises, tables, poubelles, éclairage public, ...)
Aire de jeux pour enfants sécurisée

Les questions que cela soulève

- Ces espaces seront ils utilisés ?
- Risques de dégradations ?

Remarques des conseillers citoyens :

Pour que cet espace là soit utilisé, il faudrait changer certaines habitudes. Les personnes qui fréquentent le club des aînés restent dedans pour leurs activités et leurs animations. Elles pourraient utiliser l'espace proposé car il constitue un espace convivial et ombragé à proximité du club.

▪ Reconstruction d'un bâtiment

Les grands principes

- Reconstruire en partie un bâtiment, pour redonner un front bâti qui marque l'espace
- Ne pas prolonger la construction pour ne pas refermer l'espace et ainsi maintenir la vue sur la montagne et l'ouverture sur l'espace vert.

Les questions que cela soulève

- Quelle affectation pour ce bâtiment ? Soit logement ou garages.
- Quelles incidences ? (Stationnements, vie de quartier ...)
- Reconstruire des logements mitoyens (en prolongement de ceux faits le long des jardins familiaux) ? ou construire des garages en locatif ?

Remarques des conseillers citoyens :

Certains conseillers citoyens restent perplexes sur l'idée de la reconstruction d'un bâti à cet endroit alors même qu'un bâtiment a été démoli. La démolition devait libérer de l'espace ; cette construction est -elle utile ?

Quelle en serait la destination ? Qui en assurerait la maîtrise d'ouvrage ?

▪ Accès à la chaufferie

Les grands principes

- Ne plus avoir le chemin d'accès à la chaufferie qui passe au milieu de l'espace vert
- Séparer les usages : améliorer la sécurité des piétons utilisant l'espace vert, faciliter l'accès technique à la chaufferie

Les questions que cela soulève

- Accès par le bouvard du Grand Pont = solution plus sécuritaire pour la vie du quartier mais plus coûteuse et problème de sécurité depuis le boulevard
- Accès par le quartier et par le parking des jardins familiaux = solution moins coûteuse mais qui nécessite un traitement paysager plus fin.

Remarques des conseillers citoyens :

Plutôt favorable à une liaison le long de la voie SNCF. Cet accès libérerait l'espace vert central ; il pourrait être ainsi valorisé en totalité sans être traversé par l'accès à la chaufferie comme c'est le cas actuellement.

▪ **Espace vert central**

Les grands principes

- Maintenir un espace « ouvert » afin de préserver les vues sur la montagne.
- Prévoir des équipements communs pour redonner de la vie au quartier (Espace vert laissé libre, abri + local 2 roues, espace pétanque, théâtre de verdure)

Les questions que cela soulève

- Risque de nuisances pour les riverains ?
- Risque de dégradations ?
- Les étendoirs : à maintenir ? déplacer ? supprimer ?
- Quelle utilisation des locaux vides en RDC de l'immeuble.

Remarques des conseillers citoyens :

Les conseillers citoyens sont favorables à la mise en valeur de cet espace pour des animations et activités de convivialité. En effet cet espace est sécurisé et peut permettre l'aménagement de terrain de pétanque, de jeux pour jeunes enfants.

Certains conseillers s'interrogent sur la proposition de construction d'un abri. Outre l'avantage d'intégrer le transformateur qui est inesthétique en plein milieu, cet abri serait-il ouvert ou fermé ? Si tel était le cas qui en assurerait la gestion ?

Un bâti ouvert pourrait avoir comme conséquence des nuisances pour les riverains, devenir un lieu de squat.

Concernant les étendoirs, ils doivent être maintenus car ils sont utiles. Aujourd'hui la non-visibilité du linge pour certains limite son utilisation. Il faudrait donc trouver un lieu qui permette la surveillance du linge en alliant le côté esthétique.

Quant à l'utilisation de certains locaux en rez-de-chaussée, ils servent de lieux de stockage de matériel pour les gardiens de 3F et ne peuvent pas être reconvertis.

La proposition d'aménagement d'un théâtre de verdure pour des spectacles et des animations est très apprécié.

La projection du powerpoint étant terminé ainsi que les questions, Fabrice Cabral remercie vivement Lucie Cuquel et Yohann Maillard pour la qualité de leur présentation et clôt la réunion.

La réunion se termine par le « pot » de l'amitié. Il est 20h00.

Prochaine réunion

Mardi 26 novembre 2019 à 18h15 - Maison de Projet
